



MRC de
L'Islet

La MRC de L'Islet est à la recherche
d'une personne pour combler le poste d'
**Agent(e) de développement
à la vie communautaire**
pour les collectivités du sud de L'Islet

Description de l'emploi

Les sept municipalités du sud de la MRC de L'Islet veulent promouvoir davantage les activités, notamment de loisirs, se déroulant sur leur territoire en plus de travailler à en développer de nouvelles.

Pour atteindre cet objectif, elles cherchent une personne dynamique qui aura notamment le mandat de :

- Recenser l'ensemble de l'offre d'activités communautaires dans le sud de la MRC de L'Islet;
- Faire la promotion des activités communautaires (activités, festivals, etc.);
- Initier et développer des activités de loisir, de culture et de socialisation sur le territoire du sud de la MRC de L'Islet;
- Soutenir les organismes et municipalités dans la planification et l'organisation d'activités;
- Appuyer la réalisation d'actions communes issues des politiques familiales locales;
- Collaborer pour mettre en place des solutions de transport des personnes afin de favoriser la participation;
- Assumer toutes tâches et responsabilités inhérentes à sa fonction ou qui peuvent lui être confiées.

Qualification recherchée

- Formation d'études collégiales en loisirs ou autre formation pertinente.

Autres éléments

- Échelle salariale pour le poste : 21 \$ /h à 25 \$ /h;
- 32 heures par semaine;
- Le lieu d'emploi est dans le sud de la MRC de L'Islet avec possibilité de télétravail;
- Connaissance du sud de la MRC de L'Islet est un atout;
- Entrée en fonction en juillet 2021;
- Être disponible pour travailler occasionnellement en soirée ou les fins de semaine;
- Être en mesure de se déplacer sur le territoire (détenir un permis de conduire et posséder un véhicule).

Les personnes intéressées doivent transmettre leur candidature **avant 16 heures le jeudi 3 juin 2021** à l'adresse suivante : administration@mrclislet.com en indiquant clairement «**Concours agent(e) de développement à la vie communautaire**». Seules les personnes retenues seront contactées.